



NordicWalkin'Lyon

Règlement 2025

Rules 2025

KCIOP

137 Boulevard de Sébastopol

75002 Paris

www.nordicwalkinlyon.com

Table des matières

Chapitre 1/Chapter 1 : NordicWalkin’Lyon	3
Chapitre 2 : Règlement des Marches /	3
Chapter 2: Rules of the Hikes	3
2.1. Organisateur / Organizer.....	3
2.2. Participation	4
2.3. Marches en semi autosuffisance / Hikes in semi autonomy	4
2.4. Partenaires / Partners	5
Chapitre 3 : Inscription / Chapter 3 : Registration	5
3.1. Modalités d’inscription / How to register	5
3.2. Nombre maximum de participants / Maximum number of participants.....	6
3.3 Droits d’engagement / Enrolment conditions	6
3.4. Annulation d’inscription / Enrolment cancellation	6
3.5. Dossards / Bibs	7
Chapitre 4 : Sécurité et assistance / Chapter 4: Safety and assistance	7
4.1. Equipement / Equipment	7
4.2. Sécurité et assistance médicale / Safety and medical assistance	8
4.3. Accès aux postes de ravitaillements / Control stations and supply points	9
4.4. Modifications du parcours – Annulation de la marche / Itineraries modifications – Cancellation of the Nordic walking hikes	9
Chapitre 5 : Divers / Chapter 5 : Miscellaneous.....	10
5.1. Assurances / Insurances	10
5.2. Droits à l’image / Photo copyright.....	11
5.3. RGPD.....	11
5.4. Sponsors individuels / Individual sponsors	11
5.5. Développement durable / Sustainable development	11
ANNEXE 1 : Modèle d’autorisation Parentale	12
APPENDIX 2 : Parental authorization model	14

Chapitre 1/Chapter 1 : NordicWalkin'Lyon

NordicWalkin'Lyon est un rassemblement de marcheurs dans la ville de Lyon

Cet événement propose la pratique de la Marche sur 4 itinéraires balisés le **dimanche 12 octobre 2025**, au départ et à l'arrivée de la Place Saint-Jean.

Ces marches sont non chronométrées et non compétitives. Les participants doivent progresser dans le cadre d'une gestion rationnelle de leurs possibilités et/ou de leur forme physique.

Les marches se déroulent en ville, sur voie piétonne et trottoir.

Le détail des marches proposées (parcours, distance, dénivelé... est disponible sur le site internet de l'événement www.nordicwalkinlyon.com ou sur simple demande auprès de l'organisateur.

Les départs des marches auront lieu selon un lieu et des horaires fixés par l'organisation.

NordicWalkin'Lyon is a gathering of walkers in the city of Lyon.

This event offers the practice of Walking on 4 marked itineraries, **Sunday, October 12th 2025**, at the departure/arrival of Saint-Jean Place.

These hikes are not timed and uncompetitive. Participants reported having appropriate physical and medical conditions.

Hikes take place in the city, on pedestrian path and sidewalk.

Details of hikes (course, distance, altitude...) are available on the website www.nordicwalkinlyon.com or on request from the organizer.

The Start of each hike will take place in places and timetables determining by the organization.

Chapitre 2 : Règlement des Marches / Chapter 2 : Rules of the Hikes

2.1. Organisateur / Organizer

NordicWalkin'Lyon et l'ensemble des marches proposées dans le cadre de cet événement sont organisées par la société **KCIOP**, 137 boulevard de Sébastopol, 75002 Paris, immatriculée au registre du commerce de Bobigny sous le numéro 531 663 151. **KCIOP** est spécialisée dans l'organisation d'événements sportifs. **KCIOP** est appelé « **l'Organisateur** » dans le règlement.

All the events of NordicWalkin'Lyon (whose hikes) are organized by **KCIOP**, 137 boulevard de Sébastopol, 75002 Paris, registered in the Trade and Company Register of Bobigny under the number 531 663 151. **KCIOP** is specializing in the organization of sports events.

KCIOP is called "**The Organizer**" in these rules.

2.2. Participation

Avertissement

Les Marches non chronométrées proposées dans le cadre de NordicWalkin'Lyon n'étant pas compétitives, la loi n'oblige pas à la fourniture d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la marche.

Il est cependant rappelé à chaque participant qu'il lui appartient de vérifier auprès de son médecin qu'il ne présente aucune contre-indication à cette pratique.

L'acceptation du règlement implique la lecture préalable et l'acceptation de cet avertissement.

Les marches sont ouvertes à tous à partir de 6 ans. Seuls les enfants de plus de 6 ans révolus peuvent participer, sous la responsabilité d'un accompagnant majeur. Chaque enfant doit être inscrit en bonne et due forme, présenter une autorisation parentale au moment de son inscription ou du retrait de dossard et marcher avec le dossard qui lui sera remis.

La présence de chien accompagnant (même en laisse et muselé) n'est pas autorisée pour les participants aux randonnées Marche Nordique.

La participation aux marches entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement.

« Règles sanitaires et distanciation sociale »

Chaque marcheur s'engage à respecter :

- les règles sanitaires qui seront en vigueur et mise en place par l'organisation.
- les règles de distanciation sociale en vigueur et mise en place par l'organisation

Warning

The non-timed hikes of NordicWalkin'Lyon are not competitive. The law doesn't require the provision of a medical certificate of non-contraindication to the practice of marche.

However, each participant is reminded to check with his doctor that there isn't any contraindication to this practice.

Acceptance of the rules requires prior reading and acceptance of this warning.

The hikes are opened to anyone without until 6 years. Parental consent will be required for minors. The participation to the **hikes** implies the unconditional acceptance of these rules. The presence of accompanying dogs (even on a leash and muzzled) is not allowed for Nordic Walking participants.

"Health rules and social distancing"

Each walker undertakes to respect:

- the sanitary rules which will be in force and implemented by the organization.
- the social distancing rules in force and implemented by the organization

2.3. Marches en semi-autosuffisance / Hikes in semi autonomy

Le principe de la marche en semi-autosuffisance est la règle pour les marches de NordicWalkin'Lyon. La semi-autosuffisance est définie comme étant la capacité à être autonome entre deux points de ravitaillements, aussi bien sur le plan alimentaire que de celui de l'équipement vestimentaire et de sécurité, permettant notamment de s'adapter aux problèmes rencontrés ou prévisibles (mauvais temps, problèmes physiques, blessure...).

The principle of the semi-autonomy individual hikes is the rule for NordicWalkin'Lyon.

Semi autonomy is defined as the capacity to be autonomous between two refreshment stations, in terms of food, clothing equipment and safety, forcing the participants to adapt themselves to the potential problems (bad weather, physical troubles, injuries, etc.).

Ce principe en implique en particulier les règles suivantes :

This principle implies the following rules:

- Chaque participant doit avoir avec lui pendant toute la durée de la marche un équipement adapté à la pratique (voir chapitre 4.1 Equipement)
- Sur le parcours, **des zones de ravitaillement** sont approvisionnées en boissons et nourriture à consommer sur place. Chaque participant doit veiller à disposer, au départ de chaque zone de ravitaillement, de la quantité d'eau et d'aliments qui lui est nécessaire pour rallier le point de ravitaillement suivant.
- Each participant must have the equipment suitable for the practice of the activity with him during hikes, (see paragraph 4.1 Equipment)
- All along the race, **refreshment stations** offer drinks and food to be consumed on the spot. When they leave the refreshment station, each runner must be sure to have enough food and water to go to the next refreshment station.

2.4. Partenaires / Partners

La liste officielle des partenaires sera communiquée **à l'occasion du retrait des dossards**. L'acceptation du présent règlement implique que chaque participant s'engage en toutes circonstances à avoir une attitude positive vis-à-vis de l'ensemble des partenaires.

The official list of partners will be released **during the withdrawal of the bib numbers**. By accepting the rules, the participant agrees to behave positively towards the partners, whatever the circumstances.

Chapitre 3 : Inscription / Chapter 3 : Registration

3.1. Modalités d'inscription / How to register

Les inscriptions se font en ligne sur via le site www.nordicwalkinlyon.com jusqu'au vendredi 10 octobre 2025 à 20h, et sur place en fonction des dossards disponibles, les 11 et 12 octobre 2025 dans des lieux et aux horaires qui seront indiqués par l'Organisateur. **Les participants déclarent avoir les conditions physiques et médicales suffisantes**

Online registrations are allowed on the NordicWalkin'Lyon website:

www.nordicwalkinlyon.com until Friday the 10th October 2025 at 08:00 p.m. and on site the 11th and 12th of October 2025, in places and at time that are indicated by the organizer.

et appropriées pour participer à la marche de leur choix.

Participants reported having appropriate physical and medical conditions to participate in the hikes of their choice

3.2. Nombre maximum de participants / *Maximum number of participants*

En **2025**, les marches accueilleront au maximum :

- 1500 personnes sur le parcours vert
- 1500 personnes sur le parcours bleu
- 1500 personnes sur le parcours rouge
- 1500 personnes sur le parcours noir

In **2025**, Hikes will authorize:

- 1500 persons on the green route
- 1500 persons on the blue route
- 1500 persons on the red route
- 1500 persons on the black route

Les inscriptions seront enregistrées par l'organisation dès paiement des frais d'inscription.

The registrations will be registered by the organizer as soon as the registration fees are paid.

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment ces éléments en fonction des circonstances.

The organizer reserves the right to change these elements according to the circumstances.

Dans tous les cas, la règle « Les premiers arrivés, premiers servis » sera appliquée.

In any cases, the « first come first served » basis will be applied.

3.3 Droits d'engagement / *Enrolment conditions*

Les droits et modalités d'engagement **2025** sont spécifiés sur le site internet de l'événement : www.nordicwalkinlyon.com

The **2025** enrolment rights and conditions are specified on the website of the event : www.nordicwalkinlyon.com

3.4. Annulation d'inscription / *Enrolment cancellation*

A la fin de votre inscription, vous pouvez souscrire une assurance annulation auprès de BETicketing vous permettant d'être remboursé dans les conditions définies par Mutuaide Assistance.

At the end of your registration, you can take out a cancellation insurance with BETicketing allowing you to be reimbursed under the conditions defined by Mutuaide Assistance.

3.5. Dossards / Bibs

Chaque dossard est remis individuellement à chaque participant.

Le dossard doit être porté sur la poitrine du participant et **doit être visible en permanence** et en totalité pendant toute la marche. Le nom et le logo des partenaires ne doivent être ni modifiés, ni cachés.

Tout engagement est personnel. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'événement. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être exclue de l'événement. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Each bib number is given individually to each participant.

The bib number must be worn on the chest or the stomach and **be fully visible at all time** during the whole hikes. The sponsors' names and logos must not be modified or hidden.

Every enrolment is personal. Any person who retrocedes their bib number to anyone else will be held responsible in case of accident provoked or caused by this person during the event. Any person who gets a bib in breach of these rules will be suspended. The organizer declines any responsibility in case of accident in this type of situation.

Chapitre 4 : Sécurité et assistance / Chapter 4: Safety and assistance

4.1. Equipement / Equipment

Liste du matériel OBLIGATOIRE :

- Un **gobelet réutilisable** pour les ravitaillements, afin de réduire le nombre de déchets
- un **téléphone mobile** (au minimum un par groupe de marcheurs) avec une batterie

MANDATORY equipment :

- a **reusable cup** for refreshments station, to reduce the number of waste
- A **mobile phone** with the battery fully charged (save the organizer's security
- chargée (mettre dans son répertoire le n° sécurité de l'organisation et ne pas masquer son numéro)

Liste du matériel fortement recommandé (liste non-exhaustive) :

- des bâtons de Marche Nordique,
- Des chaussures adaptées à la pratique de la marche en ville (running)
- une réserve d'eau de 1 litre par personne,
- une réserve alimentaire,

- une veste avec capuche de type coupe-vent permettant de supporter le mauvais temps,
- un sifflet,
- une somme minimum de 20€ afin de pallier les imprévus,
- une paire de lunettes de soleil,
- un gobelet personnel 15 cl
- une bande élastique adhésive permettant de faire un bandage ou un straping (mini 100 cm x 6 cm),
- un couteau de poche,
- une carte détaillée de la ville de Lyon

phone number and do not hide your number),

Highly recommended equipment (non-exhaustive list):

- Nordic walking sticks,
- A mobile phone with the battery fully charged (save the organizer's security phone number and do not hide your number),
- suitable shoes to practice hikes in a city (running shoes)

- A minimum of 1 litre of water,
- Food supply,
- A hoody jacket, windbreaker-like allowing to face bad weather,
- A whistle,
- 20-euro note in case of hitches,
- sunglasses

- A personal cup of 15 cl
- An adhesive elastic band for bandage or strapping (minimum of 100 cm x 6 cm)
- A pocket knife
- A detailed map of the city of Lyon

4.2. Sécurité et assistance médicale / *Safety and medical assistance*

Chaque participant devra se conformer **au code de la route** et sera seul responsable d'un éventuel manquement à ces règles. Des **signaleurs et des services d'ordre** chargés de faciliter le passage des marcheurs sur les traversées de route seront présents, **leurs consignes devront être scrupuleusement respectées.**

Les postes de secours, implantés à divers points des parcours, sont destinés à porter assistance à toute personne en danger avec les moyens propres à l'organisation ou conventionnés.

Les secouristes officiels sont habilités à mettre hors marche (en invalidant le dossard) tout participant inapte à continuer la marche.

Les secouristes sont habilités à faire évacuer par tout moyen à leur convenance les participants qu'ils jugeront en danger. Tout participant faisant appel à un médecin ou un secouriste se soumet de fait à son autorité et s'engage à accepter ses décisions.

Pour faire appel aux secours, un participant peut :

- se présenter à un **poste de secours**,
- appeler le **PC Sécurité**
- faire appeler le PC Sécurité par une autre personne,

Chaque participant a **l'obligation de porter assistance à toute personne en danger** et de prévenir les secours.

En cas de nécessité, pour des raisons allant toujours dans l'intérêt de la personne secourue, il sera fait appel aux pompiers ou SAMU qui prendront, à ce moment-là, la direction des opérations et mettront en œuvre tous moyens appropriés, y compris hélicoptères. Les frais résultant de l'emploi de ces moyens exceptionnels seront supportés par la personne secourue qui devra également assurer son retour du point où elle aura été évacuée. Il est du seul ressort du participant de

Each participant **will have to comply with the road rules** and will be the only responsible in case of potential failure to these rules. **Signalers and order services** responsible for facilitating the passage of walkers on road crossings will present, **their instructions must be followed carefully**.

Aid stations are positioned at various spots on the hikes. They are aimed at helping any person in danger with the organizers' means.

The official doctors are authorized to stop any participant, by invalidating the bib, if they are unfit to continue the hikes.

The first aiders are authorized to evacuate the in-danger participants by the means at their disposal. Any participant who requires the assistance of a doctor or the first aiders is submitted to their authority and will accept their decisions.

constituer et présenter un dossier à son assurance personnelle dans le délai imparti.

To call the aid, a participant can:

- go to an **aid station**
- call the **control station**
- ask another participant to call the control station.

It is mandatory for each participant to help anyone in danger and call the first aiders.

If needed, and in the rescued person's interest, the fire brigade may be called and from that moment, they will have the complete authority in terms of deployed means of rescue, including helicopter. The expenses resulting from these exceptional means of rescue will be borne by the rescued person who will also have to assure their return from the point where they have been evacuated

from. It is the participant's only responsibility to constitute and present a file to their personal insurance within the deadline.

En cas d'impossibilité de joindre le PC Sécurité, le numéro d'urgence est le 112.

If, for any reason, it is impossible to reach the control station, the emergency number is 112.

Il est strictement **interdit de s'éloigner des routes balisées** quelle qu'en soit la raison. Tout participant qui s'éloigne volontairement d'une route balisée n'est plus sous la responsabilité de l'organisation.

Le non-respect de ces directives entraînera le retrait du dossard.

It is strictly **forbidden to walk away the marked roads** in any cases. Any participant who voluntarily leaves the marked road is no longer under the organizer's responsibility.

Not respecting these rules will be excluded from the event.

4.3. Accès aux postes de ravitaillements / *Control stations and supply points*

Seuls les participants porteurs d'un dossard visible ont accès aux postes de ravitaillement.

Les ravitaillements peuvent être complets (boissons et alimentation) ou proposer uniquement des boissons.

Des poubelles sont disposées sur chaque poste de ravitaillement et doivent impérativement être utilisées. Tout participant pris en train de jeter sciemment ses déchets sur le parcours se verra retirer son dossard.

Only the participants with a visible bib will have access to the supply stations.

Supply can be full (drinks and food) or only offer beverages.

A great number of trash bins are provided in all supply points and must be used. Any participant seen throwing down their trash along the tracks will be excluded from the event.

4.4. Modifications du parcours – Annulation de la marche / *Itineraries modifications – Cancellation of the Nordic walking hikes*

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le programme général de l'évènement, les parcours et les emplacements des postes de secours et de ravitaillement, sans préavis.

En cas de conditions météo trop défavorables (forte dépression avec d'importantes quantités de pluie et de neige, fort risque orageux...), le départ peut être reporté de deux heures au maximum, au-delà, l'épreuve est annulée.

L'organisation se réserve le droit d'annuler ou de reporter totalement ou partiellement l'évènement

The organization reserves the right to modify the general program of the event, the routes and the locations of the aid and supply stations at any time, without notice. In the event of too unfavorable weather conditions (strong depression with large amounts of rain and snow, strong thunderstorm risk ...), the start can be postponed for a maximum of two hours, beyond that, the race is canceled.

The organization reserves the right to cancel or postpone the event totally or partially for any

pour tous motifs qui mettraient la vie des participants en danger ou tous cas de force majeure, sans dédommagement pour les participants.

reason that would endanger the life of the participants or in any event of force majeure, without compensation for the participants.

Chapitre 5 : Divers / Chapter 5 : Miscellaneous

5.1. Assurances / Insurances

Responsabilité civile :

Conformément à la législation en vigueur, l'organisateur a souscrit une assurance couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile, celle de ses préposés et de tous les participants à **NordicWalkin'Lyon**.

En ce qui concerne la responsabilité civile des participants, l'intervention de cette assurance pour ces derniers est limitée aux accidents qu'ils pourraient causer à l'occasion du déroulement de la manifestation sportive. Par ailleurs, cette garantie interviendra en complément ou à défaut d'autres assurances dont ils pourraient bénéficier par ailleurs. Un justificatif peut être communiqué à tout participant sur simple demande.

Civil responsibility:

In accordance with the current legislation, the organizer has taken out an insurance that covers the financial consequences of their civil responsibility, as well as the responsibility of their officials and all the participants of **NordicWalkin'Lyon**.

As for the participants' civil responsibility, this insurance is limited to the accidents they may cause during this sports event. Moreover, this guarantee will intervene as a complement to (or in the place of) other insurances they may already benefit. A justification can be provided to the participant upon request.

Assurance Individuelle accident :

Une assurance individuelle accident peut être souscrite auprès de tout organisme au choix du concurrent, et notamment auprès de l'assurance BEsafe (assurance journée) à souscrire directement via ce lien : <https://nordicwalkin.assur-connect.com/>

Individual accident insurance:

An individual accident insurance could be subscribed to an organism free chosen by the participant, and especially to the BEsafe insurance, (daily insurance) which is to subscribe directly via its website : <https://nordicwalkin.assur-connect.com/>

Dommage matériel :

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages (vol, bris, perte...) subis par les biens personnels des participants, ce même s'il en a la garde.

Les participants ne pourront donc se retourner contre l'organisateur pour tout dommage causé à leur équipement. La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort de chacun.

Material damages:

The organizer declines any responsibility in case of damages (theft, breaking, loss, etc.) on the participants' personal goods, even if they look after them. The participants will not be able to turn against the organizer for any damage caused to their equipment. Taking out an insurance that guarantees these risks is the participant's responsibility.

5.2. Droits à l'image / Photo copyright

Par sa participation à **NordicWalkin'Lyon**, chaque participant autorise expressément l'organisation et ses partenaires à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans la mesure où ces images illustrent sa participation à l'événement et ne nuisent pas à sa personne, en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'événement et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Participants to **NordicWalkin'Lyon** authorize the organizer and their partners to use or have used or reproduce or have reproduced their name, image, voice and sporting performance during **NordicWalkin'Lyon** for any direct use, on any support, worldwide, by any known and currently unknown means, for all the duration of protection currently granted to these uses by legal and regulatory dispositions, judicial and arbitral decisions from all countries as well as current or future international conventions, including for the potential extensions that could be brought to this duration.

5.3. RGPD

Les informations communiquées à l'organisation sont nécessaires pour la participation aux **marches NordicWalkin'Lyon**. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'organisation. Conformément à la RGPD de 2018, chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification des données nominatives le concernant. Pour exercer ce droit et obtenir communication des informations, il faut adresser un courrier à :

KCIOP – 137 boulevard de Sébastopol – 75002 Paris – France.

The information given to the organizer is necessary to the participation to the **NordicWalkin'Lyon hikes**. They are subjected to a computer processing and are destined to the organizer's secretariat. In accordance the RGPD of 2018, each participant has the right to access and modify their personal data.

To exercise this right and obtain the communication of the information, it is necessary to send a post mail to: **KCIOP – 137 boulevard de Sébastopol - 75002 Paris – France.**

5.4. Sponsors individuels / Individual sponsors

Les participants sponsorisés ne peuvent faire apparaître les logos de leurs sponsors que sur les vêtements et le matériel utilisés pendant l'événement. Tout autre accessoire publicitaire (drapeau, bannière...) est interdit en tout point du parcours y compris à l'arrivée.

The sponsored participants can have their sponsors' logos only on the clothes and equipment they use during the event. Any other advertising accessory (flag, banner, etc.) is forbidden on any point of the tracks, including at the finish line, at the risk of penalties imposed by the jury.

5.5. Développement durable / Sustainable development

Dans le cadre de sa participation à l'événement, le participant s'engage à avoir une attitude éco-responsable et à respecter l'ensemble des consignes de l'organisation en lien avec le développement durable (respect des espaces naturels et des autres usagers, tri des déchets, interdiction de jet de détritus...).

As part of his participation in the event, the participant undertakes to have an eco-responsible attitude and to respect all the organization's instructions in connection with sustainable development (respect for natural spaces and for other users, sorting of waste , ban on throwing rubbish...).

Le paiement de l'inscription vaut acceptation pleine et entière de l'ensemble des articles du présent règlement.

The payment of the registration is full acceptance of all items of these rules.

ANNEXE 1 : Modèle d'autorisation Parentale

Autorisation Parentale

NordicWalkin'Lyon

Je soussigné(e), Mme, M. (Nom et Prénom).....

Demeurant (adresse postale complète) :

.....
.....

Agissant en qualité de : ☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur

Autorise (Nom et Prénom) :

Date de naissance :/...../.....

Demeurant (adresse postale complète) :

.....
.....

À participer à une des marches de NordicWalkin'Lyon le dimanche 12 octobre 2025

Je certifie avoir l'autorité parentale sur cet enfant.

Date et signature du parent précédé de la mention « Lu et approuvé »

APPENDIX 2 : Parental authorization model

Parental authorization

NordicWalkin'Lyon

I, the undersigned, Mrs., Mr. (First Name and Family Name)

Living (complete postal adress) :

.....
.....

Aacting as the : ☐ Father ☐ Mother ☐ Guardian

Authorise (First Name and Family Name) :

Birth Date :/...../.....

Living (complete postal adress) :

.....
.....

To take part to one of the Nordic Walking Hikes of NordicWalkin'Lyon on Sunday, 12th of October 2025

I certify on the honor that I have the authority on this kid.

Date and signature of the parent preceded by the mention « Read and approuved »